

# Allocution du premier ministre sur le soutien additionnel offert aux peuples autochtones

21 mai 2020

Ottawa (Ontario)

LE DISCOURS PRONONCÉ FAIT FOI (</fr/videos/2020/05/21/allocution-soutien-additionnel-offert-aux-peuples-autochtones>)

Bonjour à tous.

Aujourd'hui, je veux d'abord vous parler de ce qu'on fait pour soutenir les peuples autochtones pendant la pandémie.

Depuis le premier jour, notre gouvernement lutte contre le virus en partenariat avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse.

On écoute les préoccupations des gens et on travaille avec les leaders locaux pour que les communautés obtiennent le soutien dont elles ont besoin.

Et, jusqu'ici, on a pris de nombreuses mesures importantes.

On investit dans des maisons d'hébergement d'urgence pour aider les femmes et les enfants autochtones qui fuient la violence.

On offre des prêts sans intérêt et des contributions non remboursables pour aider les entreprises autochtones à passer à travers la tempête.

On aide les étudiants et les nouveaux diplômés des Premières Nations, des Inuits et des Métis à se trouver un emploi d'été.

Et, la semaine passée, on a annoncé plus de financement pour répondre aux besoins les plus urgents des communautés autochtones qui vivent une écloSION de COVID-19.

Bien que toutes les communautés aient eu à jongler avec la COVID-19 au cours des derniers mois, chacune vit la crise différemment au quotidien.

Pour intervenir efficacement face à la crise, on doit adapter notre approche et nos programmes afin de cerner les besoins particuliers des peuples autochtones et y répondre, y compris pour ceux qui vivent dans les centres urbains et hors réserve.

Pour ce faire, on a annoncé en mars 15 millions de dollars à l'appui des organisations autochtones qui offrent des services à ces populations dans le cadre du Fonds de soutien aux communautés autochtones. Nous avons mis ce fonds en place pour aider à prévenir et à limiter les répercussions du virus.

Grâce à cet argent, les organisations ont pu offrir des repas, des produits d'épicerie, des vêtements et d'autres articles à des personnes dans le besoin, prévenir la violence familiale ainsi qu'offrir des services de counseling en santé mentale.

Elles ont aussi pu distribuer de l'équipement de protection individuelle et des articles ménagers dans des logements supervisés ainsi que des ordinateurs pour que les enfants puissent faire leurs devoirs.

Ces fonds aident des gens vulnérables, comme des jeunes, des femmes et des Aînés.

Les organisations communautaires autochtones dans nos villes et hors réserve font un travail important pendant toute l'année, mais, ces jours-ci, leurs services sont encore plus sollicités en raison de la pandémie.

On doit veiller à ce qu'elles aient les ressources nécessaires pour adapter et développer leurs services afin qu'elles puissent remplir leur importante mission.

Aujourd'hui, notre gouvernement annonce un nouvel investissement de 75 millions de dollars pour les organismes qui répondent aux besoins les plus urgents des plus d'un million d'Autochtones vivant dans les centres urbains ou hors réserve.

Cette mesure est primordiale.

Si vous vivez hors réserve ou dans une ville, on veille à ce que vous ne soyez pas laissés pour compte.

Vous avez besoin de recevoir des services adaptés à votre culture, et vous méritez de les recevoir.

Et c'est ce qu'on va faire avec l'investissement d'aujourd'hui.

Je veux maintenant m'adresser aux employeurs et aux propriétaires d'entreprise.

On parle beaucoup de la réouverture de l'économie ces jours-ci, ce qui est une bonne nouvelle pour tout le monde.

Mais si vous avez dû ralentir ou arrêter vos activités au cours des derniers mois, rouvrir boutique va aussi présenter plusieurs défis.

On met donc en place des mesures pour vous appuyer.

Si vous avez besoin d'aide pour réembaucher vos employés, vous pouvez utiliser la Subvention salariale d'urgence. On vient de prolonger le programme jusqu'à la fin de l'été.

Si vous éprouvez des problèmes de liquidité ou si vous avez des dépenses à assumer, vous pouvez obtenir un prêt par l'entremise du Compte d'urgence pour les entreprises.

Et si vous n'êtes pas admissible à ces deux programmes, je vous invite à vous adresser à votre agence de développement régional. Elle va pouvoir vous aider.

On travaille aussi avec les provinces, les territoires, les propriétaires de logement et leurs locataires pour baisser les loyers des petites entreprises.

Les propriétaires pourront présenter une demande à partir de lundi prochain sur le site de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

On a tous hâte que la vie reprenne son cours. Mais pour que ça arrive, tout le monde doit faire sa part, et les employeurs en particulier ont un rôle important à jouer.

Quand les gens pensent au retour à la normale, l'une des premières choses qui leur viennent à l'esprit, c'est de retourner travailler.

C'est de retrouver une certaine stabilité financière. De revoir leurs collègues et leurs amis, de reprendre la routine.

Vos employés comptent sur vous. Votre communauté aussi.

Donc, si vous avez besoin d'aide, mais que vous ne savez pas trop par où commencer – rendez-vous sur le site [Canada.ca](https://Canada.ca) et consultez la page sur la COVID-19.

Vous allez trouver plus d'information sur les programmes à votre disposition et la façon d'obtenir du soutien.

Notre gouvernement est là pour vous.

On prépare déjà la relance de notre économie et je sais qu'ensemble, on va revenir en force lorsque la crise sera terminée.

Au moment où on reprend certaines activités de manière graduelle et prudente, c'est plus important que jamais de suivre les consignes de la santé publique.

La COVID-19 représente encore une menace très grave pour notre santé.

Hier, la D<sup>re</sup> Tam a indiqué que lorsque la distanciation n'est pas possible dans certains endroits, les Canadiens devraient porter un masque non médical ou un couvre-visage.

J'aimerais rappeler à tout le monde que la distanciation physique consiste à se tenir à deux mètres les uns des autres.

Alors qu'on commence à rouvrir l'économie, ça pourrait devenir plus difficile de respecter les règles de distanciation physique. C'est donc important de continuer à suivre les directives de la D<sup>re</sup> Tam.

Lavez-vous les mains, restez chez vous et, si c'est nécessaire, portez un masque. C'est la meilleure façon de protéger notre santé et celle des autres.

J'aimerais conclure, aujourd'hui, avec une bonne nouvelle.

Aujourd'hui, plus de 230 nouveaux officiers obtiennent leur grade du Collège militaire royal du Canada.

Ils font partie d'une nouvelle génération de femmes et d'hommes d'exception qui sont prêts à servir leur pays avec distinction.

Vous avez choisi de passer à l'action et de servir votre pays, et on ne pourrait être plus fiers de vous.

Merci d'être un modèle pour nous.

Merci de votre dévouement.

Merci de l'amour que vous témoignez à notre pays extraordinaire.

Et, surtout, merci de tout ce que vous allez faire pour nous dans les prochaines années.

Félicitations à la promotion de 2020.

Merci.